

### EN BREF

**Date de lancement Diploma :** 1<sup>er</sup> janvier 2001  
 Fonds offert aux titulaires de contrats établis avant le 29 septembre 2003  
**Valeur totale du Fonds:** 180,5 millions \$  
**Valeur liquidative par unité :** 13,59 \$  
**Nombre d'unités en circulation :** 13 288 728

**Ratio des frais de gestion (RFG)<sup>1</sup> :** 3,63 %  
**Gestionnaire de portefeuille :** Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.  
**Taux de rotation du portefeuille :** 14,14 %  
**Investissement minimal :** 25 \$

### DANS QUOI LE FONDS EST-IL INVESTI?

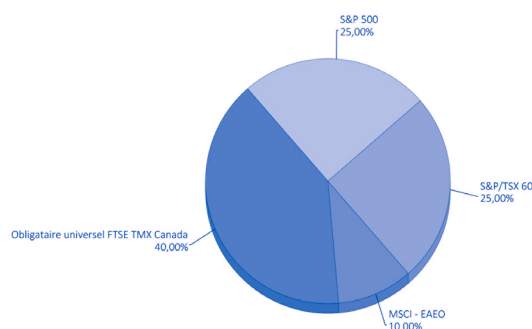
Le Fonds est composé d'unités d'un ensemble de fonds sous-jacents dans le but d'obtenir une diversification optimale. La pondération cible par classes d'actif s'établit comme suit : 40 % de titres à revenu fixe, 25 % d'actions canadiennes, 25 % de placements indiciaux sur le marché américain et 10 % de placements indiciaux sur les marchés étrangers.

#### Les principaux titres du Fonds

Fonds Industrielle Alliance Obligations	39,20 %
Fonds BlackRock CDN US Equity Index, catégorie D	24,56 %
Fonds Industrielle Alliance Indiciel canadien	24,27 %
Fonds BlackRock CDN MSCI EAFE Equity Index, catégorie D	9,81 %
Autres éléments d'actif	2,16 %
<b>Total</b>	<b>100,00 %</b>

**Nombre total de titres :** 4

#### Composition du Fonds



### À QUI LE FONDS S'ADRESSE-T-IL?

Le Fonds peut convenir à un investisseur qui :

- vise la croissance du capital tout en mettant l'accent sur la réduction des risques
- a une tolérance au risque inférieure à la moyenne
- investit dans une perspective de moyen à long terme

### QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous référer à la *Notice explicative* pour plus d'information.

#### ÉCHELLE DE RISQUE

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé

### Y A-T-IL DES GARANTIES?

Ce Fonds est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il offre des garanties qui protègent vos investissements en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la *Notice explicative* et au contrat.

<sup>1</sup> iA Groupe financier renonce actuellement à une partie des frais d'exploitation payables pour ce fonds et peut mettre fin à la renonciation à tout moment sans préavis. Pour la période se terminant le 31 décembre 2018, la renonciation s'est établie à 0,08 %.

### QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

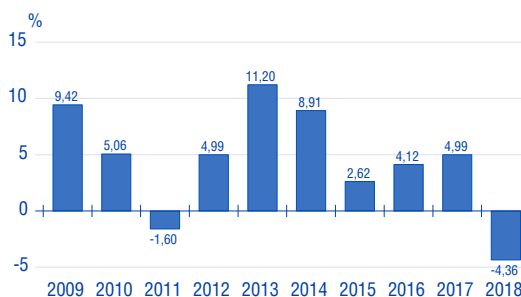
Cette section vous indique quel a été le rendement du Fonds au cours des dernières années. Les rendements indiqués le sont après déduction du RFG. Important : Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de garantie choisie, des changements que vous apporterez à vos investissements et de votre situation fiscale.

#### RENDEMENT MOYEN

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds il y a 10 ans (ou depuis la date de lancement Diploma si celle-ci se situe à moins de 10 ans) détient maintenant 1 543 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 4,43 % par année.

#### RENDEMENT ANNUEL

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 10 dernières années. Durant cette période, on note 8 années au cours desquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



## COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du Fonds.

Les frais d'acquisition suivants seront appliqués. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* ou au contrat pour de plus amples renseignements ou en discuter avec votre représentant en assurance vie.

Type de primes	Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne-t-il?
<b>Prélèvements autorisés par chèque (PAC)</b>	<b>Frais d'acquisition reportés</b>	Des frais de rachat s'appliquent si vous rachetez vos primes payées par PAC. Frais de rachat = 50 % X montant des mensualités PAC X nombre de PAC payés (jusqu'à un maximum de 18).	Lorsque vous investissez dans le Fonds pour la première fois, iA Groupe financier verse à l'avance une commission pouvant aller jusqu'à 5,44 % de toutes les mensualités PAC que vous vous êtes engagé à payer à votre représentant en assurance vie et son agence. Les frais de rachat sont basés sur le montant des mensualités PAC que vous vous êtes engagé à payer. Ils sont déterminés en utilisant une formule variable. Les frais de rachat sont déduits du montant racheté. Ils sont remis à iA Groupe financier.
<b>Primes additionnelles</b>	<b>Sans frais d'acquisition</b>	Il n'y pas de frais d'acquisition ni de rachat lorsque vous investissez ou lors d'un rachat.	Lorsque vous investissez des primes dans le Fonds en plus du montant PAC, iA Groupe financier verse une commission pouvant aller jusqu'à 4,2 % à votre représentant en assurance vie et son agence.

## FRAIS PERMANENTS DU FONDS

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du Fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance de la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement, mais ils diminueront le rendement de vos investissements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

Option de garantie	Échéance	Décès	RFG* (Taux annuel en % de la valeur du Fonds)
Garantie totale	100 %	100 %	3,63 %

\*Le RFG indiqué peut différer du RFG réel.

## COMMISSION DE SUIVI

Chaque mois, iA Groupe financier paie une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,012 % de la valeur marchande moyenne mensuelle de votre placement dans le Fonds. Cette commission couvre les services et les conseils que votre représentant en assurance vie et son agence vous fournissent. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion.

## AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer des frais lorsque vous rachetez ou transférez des investissements dans ce Fonds.

Des frais d'administration ou des frais de rachat s'appliqueront dans les cas suivants :

- paiement en retard des mensualités PAC après le délai de grâce
- rachat ou transfert des mensualités PAC
- transfert vers un autre régime d'épargne-études
- réduction des mensualités PAC

## ET SI JE CHANGE D'AVIS?

Vous pouvez annuler votre contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Vous pouvez, en outre, annuler toute transaction subséquente effectuée au titre du contrat dans un délai de 2 jours ouvrables selon la première des éventualités suivantes :

- la date de la réception de la confirmation de la transaction; ou
- 5 jours ouvrables après la date de sa mise à la poste.

Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction. Vous devez aviser iA Groupe financier par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Le montant récupéré sera le moindre de :

- la valeur de la prime investie; ou
- la valeur de l'investissement à la date d'évaluation suivant le jour où iA Groupe financier a reçu votre demande d'annulation.

Le montant retourné ne s'applique qu'à la transaction annulée et comprend tous les frais que vous aurez payés.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent aperçu peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la *Notice explicative et Contrat individuel de rente à capital variable Diploma*.

**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.**

1080, Grande Allée Ouest  
C. P. 1907, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 7M3  
1 844 442-4636

Site Internet : ia.ca